

La métamorphose de l'idée de conseil

Rudolf Steiner sur les conseils d'ouvriers et la socialisation dans l'esprit du *Dreigliederung* de l'organisme social

Stephen Eisenhut

Après la première Guerre mondiale naquit, durant un temps très court en Allemagne, un mouvement de formation de conseils sur une base démocratique, qui fut fortement combattu par le côté bourgeois, mais au devant duquel Rudolf Steiner, dans le cadre de son engagement politique d'alors, s'avança de manière étonnamment positive. — Stephen Eisenhut explore ici, à l'appui d'un nouveau volume de l'édition complète¹, quel rôle purent jouer les conseils d'ouvriers et d'entreprise dans un organisme social *dreigliedert*, à l'occasion de quoi aussi, il en vient à parler des points foncièrement faibles de notre démocratie actuelle.

Rudolf Steiner et le mouvement de formation de conseils

Pendant la révolution de novembre 1918 et l'effondrement de l'empire allemand, il se produisit, en Allemagne, la formation spontanée de conseils d'ouvriers, de paysans et de soldats. À Berlin, surgit pendant quelques huit semaines, un double pouvoir, celui des conseils et le gouvernement du *Reich* de Friedrich Ebert. En Bavière, les conseils votèrent la destitution du roi Louis III, et proclamèrent même le premier ministre-président de la nouvelle république de Bavière. Le gouvernement des conseils, qui s'était opposé, était fortement inspiré par des idées socialistes et par la base démocratique. Beaucoup de représentants voyaient aussi un modèle dans le système des soviets, qui s'était constitué après la révolution d'octobre en Russie. C'est pourquoi, il fut peu étonnant qu'à l'encontre de ce genre d'aspirations, se conclurent aussitôt des alliances de cercles d'intérêts, qui jusque là avaient peu à faire les uns avec les autres. Ainsi les représentants de la grosse industrie, sous la direction de Hugo Stinnes, s'allièrent-ils aux critiques du socialisme, des syndicats proches du SPD et chrétiens. Les syndicats proches du SPD voyaient en cela un moyen d'empêcher la socialisation menaçante des moyens de production, les syndicats chrétiens y reconnaissaient la chance de faire prévaloir des revendications souhaitées ardemment de longue date contre les employeurs. Friedrich Ebert lui-même, par peur devant une république des conseils, selon le modèle russe, conclut un pacte secret avec le général Wilhelm Groener, qui lui assurait le soutien de l'armée impériale. La direction centrale de l'armée de terre commença par la mise en place d'un corps franc à partir d'officiers et hommes de troupe bien disposés à l'égard de la monarchie, pour pouvoir s'opposer efficacement au soi-disant, danger bolchevique menaçant. Ce corps franc participa massivement à la défaite sanglante de la république des conseils de Munich jusqu'au 2 mai 1919.

Dans cette période turbulente, Rudolf Steiner arriva à Stuttgart le 20 avril 1919. Dans les semaines précédentes, il avait tenu en Suisse de nombreuses conférences sur l'idée de la *Dreigliederung* de l'organisme social, qui se trouvent aussi à la base de son ouvrage *Les points essentiels de la question sociale*.² Rudolf Steiner, qui suivait attentivement depuis la Suisse l'évolution de la situation en Allemagne, devait à présent, face au public allemand, tenir compte d'une toute autre situation politique. Pour un homme originaire du milieu bourgeois, il s'avança étonnamment sans préjugé à la rencontre du mouvement allemand des conseils ; malgré la puissante résistance de toutes les classes possibles, il vit, quant à lui dans l'idée des conseils, une forme d'avenir réelle — ou selon le cas en germe — laquelle, bien entendu, devait encore être développée. Le 16 mai 1919, il insista, dans une conférence publique : « On n'a vraiment pas besoin de discuter pour savoir si les conseils sont une réalité ou pas. Ils en sont une en partie et ils le deviendront de plus en plus, personne ne pourra plus les refouler, il renaîtrons sous d'autres formes tout autres que celles qui sont déjà existantes. Le penser conforme au réel, exige de nous que nous créions le terrain sur lequel on peut œuvrer avec ces conseils. »³

Cette » déclaration est étonnante, quand on réfléchit qu'en vérité, à ce moment-là, il était déjà visible qu'un système de conseils avait à peine encore quelques chances de s'imposer face aux forces persistantes en Allemagne. Pourtant, bien qu'auparavant même le gouvernement des conseils de Munich, aussi bien à cause de ses propres contradictions internes que face à la violence du corps franc, avait dû ca-

¹ Rudolf Steiner : *Arbeiterräte und Sozialisierung im Sinne der Dreigliederung des Sozialen Organismus* [Conseils d'ouvriers et socialisation dans l'esprit de la Dreigliederung de l'organisme social]. Rapports, allocutions et votes des débats, dans les assemblées des conseils d'ouvriers du Wurtemberg et autres commissions d'ouvriers à Stuttgart entre le 7 mai 1919 et le 17 juin 1919, édité par Alexander Lüscher, Adrian Gonzerbach et Andrea Leubin, (GA 331a), Dornach 2013, 224 pages, 41,50 €.

² Rudolf Steiner : *Les points essentiels de la question sociale* (1919 ; GA 23), Dornach 1976.

³ Rudolf Steiner : *Reconfiguration de l'organisme social* (1919 ; GA 330), Dornach 1983, p.202. Alexander Lüscher renvoie dans son introduction à *Conseils d'ouvriers et socialisation* à cet endroit.

pituler, il affirmait encore : « **Personne ne pourra refouler les conseils** ». Quelques semaines plus tard, les formes persistantes en Allemagne avaient fini nonobstant par imposer le système parlementaire contre le système des conseils et par étouffer définitivement l'impulsion du mouvement des conseils.

Mouvement des conseils et l'idée de la *Dreigliederung*

Pourquoi Rudolf Steiner a-t-il si massivement pris position pour le mouvement des conseils ? Des matériaux, qui peuvent jeter une lumière nouvelle sur cette question, viennent de paraître à présent, en étant publiés dans un volume récent de l'édition complète, la **GA**, des œuvres de Rudolf Steiner. Les éditeurs autour de Alexander Lüscher ont en outre exploité les carnets de notes de Rudolf Steiner de cette époque et des comptes-rendus des sessions des conseils d'ouvriers à Stuttgart, auxquels Rudolf Steiner prit part et en ont reconstitué les conférences qui n'avaient pas été prises en sténographie et qu'il avait données à cette période-là. Le volume *Conseils d'ouvriers et socialisation* est censé compléter ainsi le volume déjà publié en 1989, par Walter Kugler : *Conseils d'entreprise et socialisation*.⁴ Un troisième volume, *Conseils culturels et socialisation* va suivre prochainement. Les éditeurs veulent faire valoir de l'engagement de Rudolf Steiner que celui-ci différenciait l'idée des comités dans l'esprit de la *Dreigliederung* : à partir des *énergies de la vie économique* se constituerait d'après cela une *communauté d'entreprises* parfaitement indépendante de l'État. Steiner tendait ici à une socialisation générale et non pas à la socialisation d'entreprises particulières. Dans un premier pas, on tenta d'instaurer une relation entre des conseils d'entreprises de même nature, pour pouvoir, dans un pas suivant, former un lien entre toutes les entreprises.⁵ — Les *conseils d'ouvriers*, par contre, devaient se former à partir des *énergies de la vie juridique*. Il s'agissait avant tout ici des questions centrales du droit du travail, en particulier de fixer la réglementation sur le temps de travail sur une base démocratique. Pour les *intérêts de la vie de l'esprit* eussent encore été compétents des *conseils culturels* qui restaient à fonder.⁶

Rudolf Steiner alla si positivement à la rencontre du mouvement des conseils, parce qu'il pouvait exactement distinguer entre ce qui vivait dans les cœurs [*Gemüiter*] des ouvriers et ce qui vivait dans leurs représentations. Les énergies du cœur provenaient d'une couche de réalité profonde ; les représentations, en revanche, se trouvaient tout d'abord fortement influencées par le penser politique intellectuel de leurs meneurs. Or ce penser ne s'enracinait carrément pas dans une réalité. C'est pourquoi Steiner tenta de conformer ces représentations pour qu'elles indiquassent de nouveau ce qui était en action. C'est ce qu'il appelait un penser *conforme à la réalité*. Si l'on suit les pourparlers reconstitués dans le volume sur les conseils d'ouvriers, alors il se révèle que les orateurs entraient difficilement dans les idées de Rudolf Steiner, tandis qu'au contraire, les résultats des votes parmi la communauté des ouvriers, reflétaient, eux, un large assentiment à ses développements. C'est la raison pour laquelle il semble qu'il ait vu encore une petite chance, nonobstant réelle, d'aider à une forme d'apparition extérieure convenable d'une réalité d'esprit et d'âme se signalant encore sous une forme d'apparition bien fragile. Il prit son parti d'un échec possible.

Pour l'écriture de l'histoire, une tentative de Steiner d'exercer ainsi une influence sur la mise en forme des conseils d'ouvriers, représente purement et simplement un épisode remarquable à l'intérieur de la confusion de l'année 1919. Malgré tout, cela vaut la peine d'explorer plus précisément ce qu'il voulait véritablement au-delà. Le fait concret qu'il ne parlait pas des conseils d'ouvriers ni dans ses *Points essentiels de la question sociale*, rédigés peu avant son arrivée à Stuttgart, ni dans son *Cours d'économie politique*⁷ donné encore en 1922, ne signifie pas qu'il considérât lui-même son engagement purement et simplement comme un épisode. Dans ces deux développements sur la question sociale, la réalité d'âme et d'esprit, qui est en quête d'une forme extérieure convenable, est pareillement et exactement décrite. Elle est purement et simplement désignée autrement.

La contradiction entre démocratie et gouvernement

Les conseils d'ouvriers dans l'esprit de Steiner n'avaient aucune fonction de *gouvernement*. Il les pensait quand même comme des organes centraux d'une vie du droit démocratiquement organisée, qui eût à veiller, avant tout, à l'articulation correcte de travail dans l'organisme social. Les meneurs du mouve-

⁴ Rudolf Steiner : *Conseils d'entreprise et socialisation. Soirées-débats avec les comités d'ouvriers des grandes entreprises de Stuttgart* (1919 ; **GA 331**), Dornach 1989.

⁵ Voir Rudolf Steiner : *Conseils d'entreprises et socialisation*, à l'endroit cité précédemment, pp.31 et suiv.

⁶ Voir Rudolf Steiner : *Conseils d'ouvriers et socialisation*, à l'endroit cité précédemment, p.65.

⁷ Rudolf Steiner : *Cours d'économie politique* (1922 ; **GA 340**), Dornach 2002.

ment des conseils ouvriers maniaient au contraire les conseils comme des organes politiques de direction. Il va de soi qu'ils s'en estimaient eux-mêmes les meneurs politiques appropriés. Ils pensaient donc sous les mêmes formes du penser que celles de leurs opposants sortis des sédiments sociaux-démocrates « progressifs », conservateurs et bourgeois. À partir de ce penser, ils pouvaient très bien parler de « démocratie », mais dans leur action effective, en tant que meneurs des ouvriers, ils pratiquaient exactement le contraire. Dans une telle contradiction, on peut voir une raison déterminante de l'échec du mouvement des conseils d'ouvriers.

Gouvernement et démocratie sont des contraires, qui ne se laissent guère directement concilier l'un avec l'autre. Cela est encore peu compris dans le temps présent. Dans les époques anciennes, on savait, par contre, que si le gouvernement devait réussir, il *devait* être aristocratique. Car seuls les meilleurs (αριστος//aristos = meilleurs) sont en position, de donner à une communauté un but commun qui peut porter.⁸ Si l'on installe un « gouvernement démocratique », alors s'imposeront les plus hardis et les plus matois des meneurs, et donc ceux-là mêmes qui maîtrisent au mieux les instruments de l'influence politique. Il n'en résulte alors aucune démocratie, mais au contraire, au maximum une oligarchie « démocratiquement légitimée » et, au pire des cas, une tyrannie. L'opposition entre direction et démocratie ne se laisse résoudre ni par une reprise de formes étatiques anciennes, autocratiques, ni encore simplement, en ignorant le temps présent. Car cet oubli mène nécessairement à l'anéantissement de la vie de l'esprit. Précisément pour sauver l'intention fondamentale du mouvement des conseils ouvriers, Rudolf Steiner poussa à une séparation complète de la vie spirituelle et de la vie juridique et avec cela, à une séparation entre gouvernement et exercice politique du pouvoir. Gouverner repose sur une faculté, qui est propre à l'individualité particulière : c'est donc une tâche de la vie de l'esprit.⁹ Par contre, les lois promulguées par l'État sont ancrées dans le sentiment général du droit. Elles ne peuvent plus, en général, être décré- tées — en général en fait de moins en moins — par un sage potentat (ou par une élite), mais doivent être légalisées par une vie juridique démocratique. Le domaine qui peut seul être réglementé par les lois de l'État, est délimité par les questions sur lesquelles tous les êtres humains majeurs ont les mêmes droits de jugement. Une multitude de domaines de la vie, qui sont aujourd'hui réglementés par l'État politique, n'appartiennent fonctionnellement pas à la vie du droit, mais au contraire, soit au domaine d'organisation de la vie économique ou bien à celui de la vie de l'esprit.¹⁰

Dans l'aspiration de la communauté des ouvriers à la démocratie, Steiner voyait une profonde justification, car elle révélait que l'évolution de conscience des êtres humains en était arrivée à un point où la masse dans son ampleur avait atteint la maturité. Cette réalité d'âme et d'esprit « qui ne se laisse pas refouler », Steiner voulait lui rendre justice. Mais en même temps, il observait que l'idée de gouvernement était encore appliquée sous une forme ancienne, non encore métamorphosée au plan politique. Et ces meneurs se comportaient en cela parfaitement inconsciemment comme s'ils pouvaient résoudre les problèmes complexes qui avaient pris naissance à la suite du partage du travail, à la façon de quelqu'un, qui est encore traversé d'une sagesse ancienne d'âme et d'esprit. Dans les anciennes théocraties cela était encore effectivement possible. Car, premièrement leurs rois-prêtres étaient encore réellement imprégnés d'une sagesse divine et spirituelle, deuxièmement, les relations humaines n'étaient pas entremêlées dans une vie économique globale et troisièmement, une partie prépondérante de la population se trouvait encore dans un état de conscience non mature. Vie économique et vie juridique — principalement dans la mesure où l'on pouvait parler déjà du droit — étaient encore complètement inféodées à une vie spirituelle paternaliste.

⁸ Voir Stephen Eisenhut : *Esclavage moderne et Christianisme — l'émancipation du travail et du droit (Au sujet de la composition du Cours d'économie politique)* dans **Die Drei**, n°6/2012, pp.27 et suiv., en particulier le chapitre : *De la monarchie à la démocratie*, pp.31 et suiv.

⁹ Les termes « Führung » « gouvernement » et « Führer » « meneur » ont dans l'espace germanophone des non-entrepreneurs une connotation négative, à cause des expériences nationales-socialistes. En opposition à cela dans l'espace anglophone les termes « leader » et « Leadership » sont mis en valeur ; le *leadership* veut dire inspirer ceux que l'on guide avec des visions ; il procure créativité, innovation, rempli de sens et le changement (voir Cornelia Hegele-Raih : *Was ist Leadership ?*, <http://www.harvardbusinessmanager.de/heft/artikel/a-620896.html>). Le concept de meneur chez Rudolf Steiner va dans une direction parfaitement analogue, mais se rapporte cependant à l'activité d'entités spirituelles. Voir aussi Stephen Eisenhut : *Le dépassement de l'égoïsme économique en tant que problème de direction*, dans **Die Drei**, n°10/2012, pp.45 et suiv.

¹⁰ Voir à ce propos aussi la contribution de Dietrich Spitta dans cette revue : *L'Articulation du droit en droit privé, droit public et droit pénal* [traduit en français et disponible auprès du traducteur : DDDS314.DOC, ndt]

L'auto-extinction de la vie spirituelle moderne et ses conséquences

L'actuelle vie de l'esprit a perdu toute relation au divin et à l'Esprit. C'est en cela que repose sa problématique. Cette vie de l'esprit ne peut que penser et agir à partir d'un centre. Si elle veut « organiser » une communauté plus grande en masse, elle a besoin pour cela du pouvoir ou de l'autorité de l'État. La conséquence en est une bureaucratie débordante, qui intervient en réglementant dans tous les domaines et fait naître avec cela plus de problèmes qu'elle n'en résout. En face d'elle se trouve une vie économique globalisée, qui engendre des contraintes, que la politique, au travers des mesures qu'elle prend, ne peut que suivre.¹¹ La vie de l'esprit, en tant que société autonome et facteur efficace, est éteinte sur cette voie. Elle devient simplement une breloque de l'État.

Mais la tâche d'une vie de l'esprit moderne, c'est justement que l'être humain découvre une relation individuelle et libre avec l'esprit. Dans la mesure où il y parvient, il en naît d'autres qualités de direction. Celles-ci agissent en guidant sans que pour autant les engagements de pouvoir injustifiés soient nécessaires. C'est précisément le critérium de distinction entre l'ancien et le nouveau gouvernement, ce dernier doit appeler à l'aide un pouvoir devenu obsolète. Sous un gouvernement dans un sens nouveau, l'être humain se sent interpellé selon l'esprit, l'âme et le corps. Car il est incité à découvrir de manière autonome sa relation individuelle avec l'esprit. Au contraire, une vie de l'esprit qui s'édifie sur des recours aux pouvoirs non justifiés, ne fait qu'exprimer que ses guides ne peuvent trouver aucune relation individuelle à l'esprit. Elle ne reconnaît pas le potentiel d'évolution spirituelle des êtres humains, au contraire, elle peut purement et simplement juger ceux-ci selon leur existence physique et leurs manifestations d'âme. Avec cela, elle s'est ajustée cependant à la qualité de la vie juridique, à l'intérieur de laquelle l'être humain est placé selon l'âme et le corps.

Tandis que Rudolf Steiner limite la tâche des conseils d'ouvriers à la délibération et à la consultation démocratique sur des questions, vis-à-vis desquelles tous les êtres humains majeurs sont égaux dans leur faculté de jugement, il rend justice à la qualité du droit. La fonction de base de la vie juridique publique, c'est de garantir la sécurité et l'égalité de tous les êtres humains.¹² Le besoin de sécurité surgit de la corporéité de l'être humain, le besoin d'égalité de traitement provient de l'âme devenue majeure. Par la vie économique moderne, justement, la sécurité et l'égalité des êtres humains qui travaillent sont mises en danger dans une mesure maximale. C'est pourquoi il est foncièrement conforme à la cause de pourvoir aux questions juridiques centrales par un organe qui est caractérisé comme un conseil d'ouvriers.

La vie économique sert les besoins du corps. Sous les conditions du partage global du travail, elle ne peut avoir aucun égard sur les besoins de l'âme et de l'esprit. Tout ce qui est absorbé en elle doit devenir marchandise. Celle-ci est parfaitement détachée de l'être humain. Si la vie juridique n'est pas fécondée par la vie spirituelle, alors l'être humain se réduit à un être qui n'est conçu que fait de corps et d'âme. Si la vie économique commence à dominer l'être humain, il est alors de plus en plus réduit à ce qui provient simplement de sa corporéité.¹³ Pour empêcher exactement cette réduction de l'être humain, Steiner tenta de montrer ce que la marchandise peut devenir mais aussi ce qu'elle ne peut pas devenir.

Droit et pouvoir

La vie juridique peut recevoir les idées de la vie spirituelle, par lesquelles elle se met à définir les droits conformes à la cause. La vénalité des droits de propriété des bien-fonds ou bien d'usines entières, occasionne le fait que les propriétaires obtiennent un pouvoir économique sur les non-propriétaires. Cet exercice d'un pouvoir est seulement anonyme du fait que ces droits de propriété sont négociés sur le marché. Dans la mesure où cet exercice nuisible de pouvoir est percé à jour par l'ouvrier individuel et la communauté humaine, on fera les changements de lois nécessaires pour exclure le mercantilisme de ces

¹¹ Angela Merkel caractérisa celle-ci, avec euphémisme, par le terme de « *démocratie conforme au marché* ». À celle-ci s'oppose l'idée développée par Walter Lippmann et reprise par Vladimir Poutine de « *démocratie dirigée* » (voir : http://de.wikipedia.org/wiki/Gelenkte_Demokratie). Toutes ces deux formes ont en commun qu'elles éteignent bel et bien la démocratie réelle.

¹² Voir Rudolf Steiner : *La question sociale*, (1919 ; **GA 328**), Dornach 1977, p.39.

¹³ Jusqu'à présent je n'ai pas trouvé de référence directe dans laquelle Rudolf Steiner s'exprime sur les relations « vie de l'esprit — esprit/âme/corps » et « vie économique — corps ». Elle s'avère relativement évidente à partir des contextes. Dans une conférence du 19.12.1919, il en parle en disant qu'une vie économique rampant au sol, qui est « engagée par les habitudes du penser anglo-américaines », doit nécessairement mener à la culture de la maladie et à la mort de la culture, si ne viennent pas au devant d'elle « aucune vie du droit et aucune vie de l'esprit à partir de la liberté » ; voir Rudolf Steiner : *La mission de Michel* (1919, **GA 194**) Dornach 1994, pp.234-236.

droits. Ceci sera de même entravé par une vie bourgeoise de l'esprit non libre. Celle-ci trouve en effet toujours des raisons plausibles par lesquelles ces droits de propriété doivent rester en tout cas négociables. Elle découvre pourtant, dans sa variante socialiste, précisément, des raisons pour que ce droit devienne étatique. Rudolf Steiner tenta nettement, dans les débats avec les représentants du conseil des ouvriers *Groß-Stuttgart*, d'attirer l'attention sur de tels contextes. Ainsi nota-t-il par exemple, dans son carnet de notes à la date de la discussion du 27 mai 1919 : « Les moyens de productions des produits représentent la possibilité industrielle de produire plus encore : ils réduisent les non-propriétaires à la merci de ceux qui les possèdent, si cette possession perdure — lors d'une possession générale il en résulterait : l'arbitraire du pouvoir central — sinon il en résulte l'arbitraire du possesseur privé : cela veut dire que la rente de capital comme la rente foncière rendent l'économie anti-sociale et doivent donc s'amortir au cours du temps. »

D'une manière analogue à celle d'Aristote, dans son *Éthique à Nicomaque*, Steiner décrit deux formes de déviation d'un état standard sain et recherche ensuite une troisième forme qui rende justice aux circonstances de la vie. Dans *les points essentiels de la question sociale*, il avait développé pour cela, en correspondance, un droit de propriété qui est amené dans le flot de la vie sociale¹⁴ : l'entrepreneur possède le droit de propriété aussi longtemps qu'il est actif et productif pour d'autres. S'il met fin à son activité, il ne peut plus avoir aucun usufruit de ce droit de propriété — par exemple par une rente de capital ou foncière, qui continue de courir. Sur cette voie, il devient possible que les travailleurs ne soient plus sous la coupe arbitraire du pouvoir central ni sous celle des propriétaires individuels.

Une socialisation conforme à la cause

Une réelle vie de l'esprit ne *règne* pas. Elle ne mobilise aucun pouvoir politique, pour imposer ses représentations. La vie juridique est nonobstant renvoyée au fait que la vie de l'esprit a l'intuition des formes possibles du droit de la vie. Sur la configuration concrète de laquelle, on peut ensuite négocier et voter démocratiquement. Dans la vie économique, il s'agit de percevoir dans le cours du temps les besoins qui se modifient et d'instaurer sans cesse les conditions pour que naisse ce qui est nouveau et permettre de satisfaire aussi ces besoins d'une manière sensée. Mais il est aussi nécessaire que les facultés individuelles puissent se déployer dans le lieu où elles offrent à la communauté la meilleure utilité. Quant à savoir si quelqu'un dispose des facultés correspondantes, dont on a besoin, cela ne peut être qu'une question relevant de la vie économique. Il ne peut être non plus question d'en décider par décisions majoritaires dans la vie juridique ; seuls peuvent décider de telles questions ceux qui ont eux-mêmes les facultés en question de donner les instructions pour le travail. Ce n'est foncièrement possible que si ceux qui *réalisent*¹⁵ le travail peuvent aussi avoir confiance dans la *direction* du travail. Relativement à cela, Rudolf Steiner nota dans ses carnets le 21 mai :

« 1.) À la société actuelle =
capital : le pouvoir de l'économie —
force de travail : contrainte social
prix des marchandises : résultat de la concurrence économique.
2.) À la société à laquelle on aspire :
production spirituelle : se fonde sur la confiance
force de travail : se fonde sur le droit de l'humain./
prix des marchandises ; se fonde sur le besoin humain. —
Il existe partout des ponts de confiance à former — »¹⁶

¹⁴ Voir Rudolf Steiner : *Les points essentiels de la question sociale*, à l'endroit cité précédemment, p.126.

¹⁵ Rudolf Steiner remplace la paire conceptuelle : travailleur/employeur par réalisateur du travail/dirigeant du travail. La première paire exprime un rapport de pouvoir : l'employeur met à disposition un emploi à son moyen de production. Tout ce qui est produit à cet emploi et une propriété contractuelle de « l'employeur ». La paire conceptuelle réalisateur du travail/dirigeant du travail exprime par contre un rapport fonctionnel. Le réalisateur du travail a la faculté d'exercer une production de travail autonome et dans certaines circonstances très créatives. Mais il n'a pourtant pas la faculté d'insérer cette production du travail de manière sensée dans l'ensemble économique. Cela revient en propre à celui qui dirige le travail justement. Et dans certaines circonstances, il ne dispose pas lui-même pleinement des facultés dont dispose le réalisateur du travail. Le directeur du travail ne conduit pas (sauf cas exceptionnel) la progression du travail du producteur de travail, mais il dirige au contraire la production du travail au lieu où on en a concrètement besoin.

¹⁶ Rudolf Steiner : *Conseils d'ouvriers et socialisation*, à l'endroit cité précédemment pp.140/141, Carnet de notes 45.

La base de confiance à l'égard de la production du travail capitaliste et bourgeoise était fortement perturbée en 1919, et cela se comprend. Rudolf Steiner voulait par conséquent écarter les conseils d'ouvriers de la stupidité de la vie économique au travers de leurs meneurs politiques et d'une socialisation abstraite, au sens de la nationalisation des moyens de production. Que les meneurs ouvriers ne furent pas particulièrement enthousiasmés par de telles idées, cela peut se comprendre aussi. Les meneurs politiques des conseils durent considérer Steiner comme une sorte d'habile agent du capital, car celui-ci agissait de sorte que les anciens entrepreneurs (et donc les représentants du capital), dans la mesure où ils pouvaient être encore considérés comme capables, devaient être à nouveau reconnus aussi par ceux qui produisent le travail, les travailleurs. Steiner voulait rendre intelligible le fait que les problèmes sociaux n'étaient pas nés de manière primaire de l'ancienne production du travail — indépendamment du fait que celle-ci était digne d'amélioration — mais au contraire avant tout, suite aux rapports de pouvoir nuisibles qu'elle entraînait désormais derrière elle. Or, c'est précisément ceux-ci qui devaient être surmontés par la *Dreigliederung*. Alexander Lüscher reconstruit ce cheminement idéal avec une grande clarté à partir des notes éparses de Rudolf Steiner et à partir de ses propres connaissances excellentes des exposés correspondants de Steiner comme ce qui suit :

« On doit distinguer dans le rapport social, qui prend naissance de la collaboration du capital et de la force de travail humaine, trois composantes : l'activité entrepreneuriale, qui repose nécessairement sur la base des facultés individuelles d'une personne ou d'un groupe de personnes ; la relation de l'entrepreneur aux travailleurs, qui doit être une relation relevant du droit ; la production d'une chose, qui dans la circulation de la vie économique, renferme une valeur de marchandise. Si la *Dreigliederung* est réalisée, alors le *travailleur ne peut plus du tout être à la solde du capital* ; il se trouve dans une relation juridique avec l'entrepreneur, qui devient *directeur du travail*. Par le déploiement de ses facultés individuelles en tant qu'entrepreneur, il est pour ainsi dire devenu un *organisateur du travail*. Le rapport entre le directeur du travail et le producteur du travail, qui collaborent ensemble à la réalisation d'un produit, reposera donc sur la fixation de la participation de chacun. L'*entrepreneur*, le *directeur d'exploitation*, reçoit ainsi de ce fait la position d'un *fidéicommissaire* pour le capital qui lui est confié en charge par la *collectivité*. Mais le directeur d'exploitation ne doit pas être restreint dans sa libre initiative ; mais il doit s'orienter d'après le *marché* et les intérêts de consommation. Entre son établissement et les organes du côté de la consommation doit donc naître une collaboration vivante. »¹⁷

Rudolf Steiner reconnaît l'origine primordiale de la formation du capital dans l'activité de la vie de l'esprit. Étant donné que les directeurs du travail ne pouvaient pas distinguer entre vie de l'esprit, vie juridique et vie économique, ils devaient le considérer comme un agent du capital. Pour le dire correctement, le « capitaliste » est un travailleur de l'esprit. Et celui-ci a besoin de fait d'un milieu de liberté pour ses initiatives. Son ennemie, c'est la bureaucratie qui, pour la défense d'une communauté d'intérêts, se met sans cesse au-dessus de lui et étouffe de ce fait toute initiative de sa part. Les idées de Steiner au sujet du droit de propriété en bien-fonds et moyens de production sont une base pour que la libre initiative de l'entrepreneur, qui dirige le travail, ne soit plus entravée et néanmoins que les fruits ou résultats de cette initiative profitent aussi à la communauté. Étant donné que pourtant sur cette voie, une accumulation trop forte de capital entre les mains d'un seul est impossible, Steiner fut alors inversement considéré par les élites économiques de l'époque comme une sorte de démagogue socialiste.

Combien Rudolf Steiner s'est énormément efforcé pour que directeurs du travail et producteurs du travail puissent se rencontrer en se comprenant mutuellement, cela s'exprime dans les notes suivantes de carnet :

« On doit se considérer en se comprenant pleinement dans la société humaine :

1. Il est nécessaire, que l'être humain soit là pour inventer la machine et diriger le travail sur elle.
2. Il est nécessaire, que l'être humain soit là, pour utiliser la machine et travailler

[Conclusion, *ndt*] : L'intérêt aux deux ne peut exister que si l'art se trouve dans le tissu même de l'affaire. »¹⁸

Il est intéressant qu'émerge ici un motif en tant que médiateur, que Rudolf Steiner avait déjà utilisé dans le quatrième Drame-Mystère de 1913. Il y fait déclarer, pour préciser — par l'entrepreneur Hilarius Gottgetreu — à son chef de bureau qu'il ne veut plus livrer la production de travail « sans réfléchir au marché de la vie terrestre », mais au contraire désormais en la laissant organiser par un artiste. Il poursuit :

¹⁷ À l'endroit cité précédemment, p.62.

¹⁸ À l'endroit cité précédemment, pp.138/139.

« Ainsi ce que mécaniquement nous produirons
Recevra de son esprit une forme artistique,
Qui introduira dans l'usage quotidien des hommes,
Ce qui est utile et porte une noble beauté.
L'industrie doit s'unir à l'art
Pour pénétrer de goût la vie de tous les jours.
J'ajoute ainsi au corps sensible sans vie —
Car telle m'apparaît notre travail —
L'âme qui peut seule lui octroyer un sens. »¹⁹

Pourtant ce drame montre déjà comment Rudolf Steiner lui-même estimait cela incroyablement difficile, d'ancrer une telle impulsion dans la vie extérieure. Car l'entreprise, dont il s'agit dans le drame et avec laquelle on est censé parvenir à introduire une vie d'âme dans le travail, est menacée par un échec dès le début. Elle échoue enfin, suite aussi aux difficultés d'importants protagonistes à diriger à partir de leurs propres énergies elles-mêmes. C'est pourquoi, malgré tous leurs efforts, ils engendrent une vie de l'esprit qui apparaît extérieurement peu digne de foi.

Pour le contexte considéré ici, il est d'importance que dans le drame aussi bien les artistes que les inventeurs et directeurs du travail, apparaissent comme représentants de la vie de l'esprit. Ils sont nécessaires soit comme créateurs, soit comme donneurs d'orientation (en dirigeant). Le *producteur* du travail est celui, par contre, qui reçoit d'une manière primaire, il reçoit aussi bien l'outil nécessaire, inventé ou amélioré par l'inventeur que l'objectif de son activité défini par le *directeur*. Ces deux éléments sont nécessaires à la réalisation d'une production orientée sur un besoin. L'énergie du travail ne peut pas être réclamée au-delà de la mesure. Elle doit être protégée par la vie juridique. Dans cette mesure, le *producteur* du travail doit donc être considéré à partir de cette perspective comme représentant de la vie juridique. Conducteur et producteur du travail doivent collaborer ensemble dans un organe de la vie économique, le conseil d'entreprise. Pour cela deux points de vue sont décisifs, un point de vue particulier à l'entreprise et un point de vue économique global. Pour l'entreprise particulière, Rudolf Steiner nota : « le conseil d'entreprise se trouve entre le travailleur et le directeur du travail ». Ici le conseil d'entreprise a la tâche « de pouvoir être un réel intermédiaire pour ces contrats, qui doivent être conclus entre les travailleurs et les conducteurs du travail de l'avenir, qui ne peuvent pas être des capitalistes. »²⁰ Autrement dit : ici sont déterminés les montants concrets des revenus qui peuvent être nécessaires à créer des productions déterminées. Ceux-ci ne peuvent être déterminés ni autocratiquement par le directeur d'entreprise, ni démocratiquement par la communauté des travailleurs, mais sont au contraire négociés dans le cadre possible de considérations des données particulières. Cela n'est réaliste cependant que si ensuite, le conseil d'entreprise dispose aussi d'une relation réelle avec ce qui est publiquement en dehors de l'entreprise. Ici Rudolf Steiner voyait pareillement des possibilités parfaitement réelles qu'il esquaissa d'une manière très différenciée dans son carnet de notes. Suivre les traces de cette différenciation poussée ferait l'objet d'une plus large considération. On ne renverra ici qu'au fait que dans l'esprit de Steiner, il s'agit toujours, au pôle économique, de savoir comment les circonstances concrètes de la vie dans le contexte social peuvent être *perceptibles* et avec cela d'abord principalement pour en juger au plan de la communauté²¹.

Considération finale

Des critiques pourraient reprocher à l'ouvrage *Conseils d'ouvriers et socialisation*, qu'en vérité tout ce qui est noté dans les carnets de Rudolf Steiner fut déjà exposé une fois à un endroit ou l'autre, ailleurs, dans l'œuvre complète. Les reconstructions des conférences sur la base des matériaux épars, ne pourraient déjà pas du tout être considérées comme authentiques. En outre, le volume *Conseils d'entreprise et socialisa-*

¹⁹ Quatrième Drame-Mystère, *L'éveil de l'âme* dans Rudolf Steiner : *Quatre Drames-Mystères* (1901-13) ; **GA 14**, Dornach 1998. [Traduction française légèrement modifiée « pour mieux coller au sens » ; voir celle de l'édition française Triades de 1967, à la page 392, premier tableau : vers 66-75, *ndt*]

²⁰ Voir Rudolf Steiner : *Réorganisation de l'organisme social* (1919 ; **GA 330**), Dornach 1983, p.206 et du même auteur : *Conseils de travailleurs et socialisation* à l'endroit cité précédemment, Carnet de notes **106**, p.131.

²¹ Rudolf Steiner différencie les idées des conseils au pôle économique en trois conseils spécialisés : **1.** conseils économiques, **2.** conseils d'entreprise, et **3.** conseils de circulation. Si l'on se représente la manière dont ces trois types interagissent, il peut en naître une compréhension pour l'action des associations économiques.

tion traite déjà des conseils d'ouvriers et inversement, le volume *Conseils d'ouvriers et socialisation* traite aussi des conseils d'entreprise. Pourquoi donc ce démembrement ?

Celui qui argumente ainsi méconnaît la valeur inestimable des matériaux dans leur forme, que les éditeurs ont rendu ainsi accessibles. Il se peut que tous les contenus du volume soient à découvrir éparpillés dans l'édition complète. Mais pourtant en se préoccupant des esquisses concises des carnets de notes de Rudolf Steiner, ces idées peuvent être principalement à nouveau re-focalisées. Et en cela, les solides reconstructions d'Alexander Lüscher y aident beaucoup. Naturellement, il ne s'agit pas de reconstructions authentiques de la teneur même des paroles de Rudolf Steiner²², pourtant cela est aussi nettement remarqué dans chaque reconstruction. Le lecteur a ainsi la possibilité de cheminer entre les inscriptions des carnets de notes et les reconstructions, en vérifiant par-ci et par-là²³. Celui qui s'abandonne à cette activité intérieure, remarquera comment les éditeurs ont soigneusement travaillé. Avant tout, ils ne se sont pas laissé influencer par des idées ultérieures des interprètes de la *Dreigliederung*, au contraire, ils ont tenté simplement de découvrir les relations qui sont cachées dans les matériaux donnés. *Conseils d'ouvriers et socialisation* devient de ce fait un important livre de complément qui apparaît à un moment, où la tentative de Rudolf Steiner, de concevoir l'idée des conseils d'une manière conforme à la réalité, a presque été complètement oubliée.

Dis Drei, n°3/2014.

(Traduction Daniel Kmiecik)

Stephan Eisenhut, né en 1964 à Coblenz, études en économie politique à Fribourg en Brisgau, thème de recherche sur *Les fondements de science spirituelle en science sociale chez Rudolf Steiner*, formation d'instituteur à Mannheim, 1997-2000 enseignant à l'école Rudolf Steiner *Mittelrhein*, depuis 2001 gérant de la société de publications Mercurial (GmbH) — Adresse c/o mercurial-Publikationsgesellschaft mbH, Alt-Niederursel 45, 60439 FRANKFURT, Courriel : gf@mercurial.de.

²² Par exemple, il est aussi question de reconstruction de conférences avec les *Conférences avec les enseignants des écoles Waldorf 1919 à 1924 (GA 300a-c ; Dornach 1995)* et aussi parfois de la teneur même des paroles de Rudolf Steiner à partir des notes prises par les auditeurs. Sinon que cela n'y est pas si nettement caractérisé.

²³ Malheureusement, on a omis d'indiquer pour chaque reconstruction, le numéro de la page exact, auquel les endroits sont à retrouver. Ceci aurait facilité un peu le travail du lecteur.